

Paris, le 28 avril 2026

## Communiqué de presse

### Réseau de chaleur parisien : signature du nouveau contrat de concession

La Ville de Paris, la Banque des Territoires et le Groupement Dalkia/Eiffage/RATP Solutions Ville annoncent la signature des actes constitutifs et contractuels de la Société d'économie mixte à opération unique (SEMOP), titulaire du nouveau contrat de concession.

**Une étape décisive pour transformer le premier réseau de chaleur de France en un modèle de décarbonation et d'énergie abordable, accessible au plus grand nombre.**

Le contrat de concession a été signé vendredi 10 avril 2026 entre la Ville de Paris et une SEMOP associant la Ville de Paris (34 %), la Banque des Territoires (15 %) et l'opérateur économique, constitué par le Groupement Dalkia, Eiffage et RATP Solutions Ville (51 %). Il est entré en vigueur le 23 avril avec sa notification par la Ville de Paris.

Le 17 décembre 2025, au terme d'une procédure lancée en 2023, le Conseil de Paris a approuvé le choix du Groupement attributaire constitué par **Dalkia, Eiffage et RATP Solutions Ville**, pour renouveler son contrat de concession de production et de distribution du réseau de chaleur urbain parisien. Exploité depuis 1927 par la Compagnie Parisienne de Chauffage urbain (CPCU), ce service public essentiel arrive à échéance le 31 décembre 2026.

La SEMOP nouvellement constituée assurera la continuité du service public, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, pour une durée de 25 ans.

Créée spécifiquement pour l'exécution du contrat, cette SEMOP assurera l'exploitation, la modernisation et la décarbonation du réseau de chaleur parisien, infrastructure urbaine majeure à l'échelle métropolitaine, qui alimente aujourd'hui près d'un million de personnes à Paris et dans 16 communes limitrophes.

Cette nouvelle concession répond à trois objectifs fixés par la Ville de Paris :

- Accélérer la **mutation écologique du réseau** et renforcer la **souveraineté énergétique** du territoire à l'échelle métropolitaine ;
- Garantir aux abonnés et usagers un tarif de chauffage **abordable et maîtrisé dans la durée**, avec une baisse dès 2027, pour près de 70 % des usagers du réseau ;
- Renforcer la **gouvernance publique** du réseau.

## Une double ambition écologique et solidaire : verdir le mix énergétique pour sortir des énergies fossiles, renforcer la souveraineté du territoire pour maîtriser le prix de la chaleur

Dès 2034, la part des énergies renouvelables et de récupération (EnR<sup>2</sup>) passera de 50 % à 76 % du mix énergétique grâce à l'utilisation de plus de neuf sources d'énergie bas-carbone : géothermie, récupération de chaleur sur l'eau de Seine, valorisation de la chaleur fatale du métro, unités de valorisation énergétique, pellets, bois B, combustibles solides de récupération, biocombustibles, électricité grâce à l'installation de pompes à chaleur et de deux chaudières électriques. L'objectif est d'atteindre, à l'horizon 2050, 100 % d'énergies renouvelables et de récupération, conformément au Plan Climat de la Ville de Paris.

Par ailleurs, dans un contexte géopolitique incertain qui accroît la volatilité du prix des énergies fossiles, limiter drastiquement le recours au gaz en diversifiant le mix énergétique assurera une maîtrise de la facture de chauffage et d'eau chaude dans la durée.

**Au global, ce réseau de chaleur étendu et modernisé permettra de diminuer de 50 % les émissions de CO<sub>2</sub> d'ici 2034, avec 12 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par rapport à l'utilisation d'énergies fossiles sur toute la durée de la concession. La part du gaz dans le mix énergétique sera réduite de 50% d'ici 2034.**

## Un programme d'investissement massif au service de la transition énergétique et des habitants

Ce grand projet de verdissement et de développement du réseau entraînera un plan d'investissement important de près de 3,4 milliards d'euros sur 25 ans portés par la SEMOP.

## Une maîtrise de la puissance publique au service de la coopération territoriale

En repensant les équilibres de gouvernance au sein de la SEMOP, la Ville de Paris a souhaité renforcer le rôle de la puissance publique dans ses choix stratégiques des 25 prochaines années, tout en assurant une meilleure transparence du service public de chauffage urbain délégué.

Plaçant au cœur de sa démarche le rôle des communes limitrophes desservies et des parties prenantes concernées par les enjeux du réseau de chaleur, elle a également souhaité la mise en place d'un comité territorial ayant un rôle de censeur au sein des instances de la SEMOP.

### **Emmanuel Grégoire, Maire de Paris :**

*« Pionnière dans la lutte contre le changement climatique, la Ville de Paris mène une politique publique ambitieuse afin d'atteindre ses objectifs de neutralité carbone en 2050 dans le cadre de son Plan Climat. La signature de ce contrat avec la SEMOP en charge de décarboner, développer et moderniser le réseau de chaleur grand parisien, marque l'accélération de nos actions en faveur d'une transition écologique la plus juste possible grâce à un service public de la chaleur abordable et accessible au plus grand nombre. »*

**Marie-Laure Gadrat, Directrice Régionale Ile-de-France de la Banque des Territoires :**

*« La Banque des Territoires est fière de contribuer à la transformation du réseau de chaleur urbain parisien. Ce projet concrétise nos ambitions, partagées avec la Ville de Paris : de transformation écologique et énergétique, de renforcement de la souveraineté énergétique francilienne, et de cohésion sociale, à travers des prix stables et compétitifs proposés dans la durée aux usagers. »*

**Sylvie Jéhanno, Présidente-directrice générale de Dalkia :**

*« La confiance que nous témoigne la Ville de Paris par la signature de ce contrat nous honore autant qu'elle nous engage. En tant que co-actionnaire de la SEMOP aux côtés de nos partenaires, nous sommes très fiers de contribuer à la décarbonation de la Ville de Paris et des collectivités desservies par ce réseau. Pour relever ce défi, en y associant toutes les équipes actuelles, Dalkia déploiera toute son expertise de création, de modernisation et d'exploitation de réseaux de chaleur bas-carbone. Nous créerons ici, par exemple, le premier réseau de chaleur géothermique en France et en Europe. »*

**Benoît de Ruffray, Président-directeur général d'Eiffage :**

*« La transformation du réseau de chaleur urbain, centenaire, en une infrastructure résiliente et performante, constitue un défi que nous sommes prêts à relever. Eiffage mobilisera l'ensemble de ses expertises pour mettre en œuvre ce programme de travaux et d'investissements d'une ampleur exceptionnelle pour moderniser durablement le réseau. Notre expertise en financement des grands projets emporte la confiance de nos partenaires financiers et sécurise notre projet par un schéma de financement bancaire optimisé. »*

**Xavier Piechaczyk, Président-directeur général de la RATP :**

*« Le groupe RATP est fier de mettre son savoir-faire en matière de développement et de gestion d'infrastructures urbaines complexes au service de la transformation et de la décarbonation du réseau de chaleur urbain de la Ville de Paris et des seize communes desservies. Par ailleurs, nous mènerons une politique de recrutement adaptée aux ambitions de développement de la SEMOP, en lien étroit avec l'ancrage territorial et les enjeux locaux, et resterons à l'écoute de l'ensemble des salariés de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU). »*

**Chiffres-clés sur la trajectoire du réseau de chaleur d'ici 2051**

- 1er réseau de chaleur français
- 16 villes franciliennes alimentées : Asnières, Aubervilliers, Boulogne-Billancourt, Charenton-le-Pont, Choisy-le-Roi, Clichy-la-Garenne, Gennevilliers, Gentilly, Île-Saint-Denis, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Levallois-Perret, Saint-Denis, Saint-Ouen et Vitry-sur-Seine.
- De 6330 à 9100 abonnés (+ 43 %) sur 25 ans
- 40 % de nouveaux abonnés raccordés en zones blanches
- De 534 km à 750 km de réseau vapeur et eau chaude (+ 40 %)
- Dès 2034, de 50 % à 76 % d'énergies renouvelables et de récupération (EnR<sup>2</sup>) du mix énergétique et diminution de 50 % des émissions de CO<sub>2</sub>
- De 550 à 617 collaborateurs au statut IEG (Industries Électriques et Gazières)

En savoir plus sur le Groupement :

Dalkia, énergéticien expert en énergies renouvelables et en réseaux de chaleur

Depuis près de 90 ans, **Dalkia**, filiale du groupe EDF et leader des services énergétiques, investit et développe les énergies renouvelables et de récupération et accompagne ses clients dans la durée pour les aider à faire des économies d'énergie et à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub>. Près de 23 000 salariés présents en France et à l'international assurent la maintenance et l'exploitation des installations de sites industriels, de bâtiments tertiaires, de collectivités, d'établissements de santé, de logements, avec des solutions innovantes et performantes, pour accélérer la décarbonation des sites et des territoires.

Contact presse : [alice.parenti@dalkia.fr](mailto:alice.parenti@dalkia.fr) / 06 25 57 34 04

Eiffage, acteur majeur du BTP et de l'immobilier, des services à l'énergie et des concessions

**Eiffage** est l'un des leaders européens du BTP et de l'immobilier, des services à l'énergie et des concessions. Présent sur les principaux marchés européens, le Groupe a une ambition forte : être un acteur majeur de la transition écologique, de la souveraineté énergétique et de la mobilité durable en contribuant activement à bâtir les villes et les infrastructures de demain. Fort de l'expertise de ses 87 000 collaborateurs, Eiffage a réalisé, un chiffre d'affaires de 25,3 milliards d'euros en 2025, dont près de 36 % hors de France.

Eiffage, par l'intermédiaire d'Eiffage Concessions, assure, en France, en Europe et au Sénégal, la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation de grands projets pour des équipements et des bâtiments publics, des infrastructures de transport ou de production d'énergies renouvelables. Contribuant au développement, à la modernisation et à la transition écologique des territoires dans lesquels le Groupe est implanté, Eiffage Concessions s'appuie sur la synergie et la complémentarité des métiers d'Eiffage.

Contact presse : [emma.lortsch@eiffage.com](mailto:emma.lortsch@eiffage.com) / 01 71 59 51 02

RATP Solutions Ville, partenaire de confiance des villes et des territoires

Filiale du groupe RATP, **RATP Solutions Ville** poursuit le développement de nouvelles activités dans les domaines de l'énergie, de la promotion immobilière et des télécommunications, en complément de ses activités historiques portées par RATP Habitat, acteur du logement social, RATP Real Estate, spécialiste de la gestion immobilière, RATP Connect, opérateur d'infrastructures de fibre optique, et RATP Capital Innovation, filiale dédiée à l'investissement.

Conformément à la raison d'être du groupe RATP « *S'engager chaque jour pour une meilleure qualité de ville* », au service de l'intérêt général et des besoins des villes en matière de transition écologique et sociale, RATP Solutions Ville agit comme tiers de confiance et agrégateur de services urbains qu'elle conçoit et opère, en fédérant les acteurs pour concevoir des villes intelligentes, inclusives et résilientes.

Contact presse : [servicedepresse@ratp.fr](mailto:servicedepresse@ratp.fr) / 01 58 76 37 48

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[banquedesterritoires.fr](https://banquedesterritoires.fr)

[in](#) [@](#) [▶](#)

Contact presse : [margaux.raggi@caissedesdepots.fr](mailto:margaux.raggi@caissedesdepots.fr) / 07 89 43 36 77